私











RECTION DES AFFAIRES GENERALES/SOUS-DIRECTION DES MOYENS GENERAUX/SERVICE DES MARCHES

COMMUNIQUE Nº32/21/DG/CNPS DU_

8 0 JUIN 2021

PORTANT SENSIBILISATION DES ACTEURS SUR L'OBLIGATION POUR LES SOUMISSIONNAIRES DE PRODUIRE DES ATTESTATIONS POUR SOUMISSION AUTHENTIQUES DANS LE CADRE DES APPELS D'OFFRES

DANS LE CADRE DU RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DANS LE SYSTEME DES MARCHES PUBLICS, LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE INVITE LES MAITRES D'OUVRAGE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, PARAPUBLIQUES ET TOUS LES AUTRES ACTEURS DE LA CHAINE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS A PROCEDER SYSTEMATIQUEMENT A LA VERIFICATION DE L'AUTHENTICITE DES ATTESTATIONS POUR SOUMISSION CNPS PRODUITES PAR LES SOUMISSIONNAIRES DANS LEURS OFFRES.

CETTE VERIFICATION SE FAIT EN LIGNE A TRAVERS LE SITE DE LA CNPS : WWW.CNPS.CM NOTAMMENT DANS L'ONGLET « AUTHENTIFICATION DES APS », EN INTRODUISANT LE NUMERO PORTE SUR LADITE ATTESTATION.

YAOUNDE LE

3 0 JUIN 2021

Ampliations

PCA DECT DAG SM Affichage Archives/Chrono Noël Alain Olivier Mekula

Mondo Akama